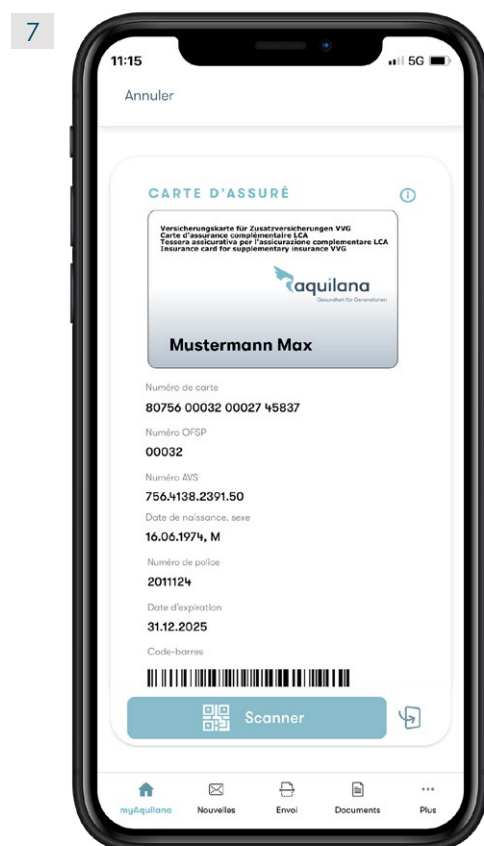


Votre carte d'assurance personnelle pour les assurances complémentaires LCA



Exemple de carte



Exemple d'écran

1 Carte d'assurance Aquilana pour les assurances complémentaires LCA

La carte d'assurance pour les assurances complémentaires LCA est établie pour les personnes ayant conclu chez Aquilana une assurance-maladie complémentaire PLUS et/ou une assurance complémentaire de soins hospitaliers (en division semi-privée ou privée), sans assurance de base LAMal.

2 Contact clients

Vous pouvez nous joindre sans interruption pendant les heures d'ouverture: du lundi au vendredi, de 08h00 à 16h30.

3 Service de conseil médical et centrale d'appel d'urgence 24 h / 24

A ce numéro, vous obtenez en tout temps des conseils médicaux. Cette prestation est gratuite pour les personnes avec une assurance complémentaire chez Aquilana (assurance-maladie PLUS, assurance-maladie TOP et assurance de soins hospitaliers). La centrale d'appel d'urgence 24h / 24 vous apporte son soutien en cas d'urgence médicale à l'étranger.

4 Données personnelles

Les données personnelles (y compris numéro AVS ou numéro d'assurance sociale à 13 chiffres) servent à l'identification personnelle, p. ex. pour les contacts avec Aquilana ou avec le fournisseur de prestations médicales en Suisse et à l'étranger.

5 Numéro d'assuré

Un élément d'identification supplémentaire pour les contacts avec Aquilana ou avec le fournisseur de prestations médicales en Suisse et à l'étranger.

6 Adresse d'Aquilana

Notre zone clients vous attend à Baden. Visitez notre site Internet pour des informations et prestations intégrales. Nous sommes à votre disposition en personne et virtuellement.

7 Carte d'assurant virtuelle myAquilana (VICARD)

La carte d'assurance d'Aquilana existe également en version virtuelle. Toutes les cartes d'assurance de toute la famille sont enregistrées sous forme virtuelle dans l'appli myAquilana. Dans celle-ci, vous trouverez la VICARD dans la page de récapitulation de votre couverture d'assurance personnelle actuelle. Présentez la VICARD ou le code-barres à votre fournisseur de prestations médicales pour vous enregistrer. Si le fournisseur de prestations a établi un code QR, vous pouvez le scanner avec la VICARD et vous annoncer ainsi rapidement et commodément (comme pour l'appli de paiement TWINT). Vous trouverez également des informations d'actualité en tout temps sur www.vicard.ch.

8 Validité et perte

Une nouvelle carte d'assurance LCA est établie automatiquement avant son échéance et envoyée à nos assurés en complémentaire. En cas de perte ou de vol de la carte, informez immédiatement Aquilana – par téléphone au +41 56 203 44 22, en ligne sur notre site Internet ou sur myAquilana, ou en personne dans notre zone clients.